

Réunion du conseil d'établissement

Le mercredi 6 juin 2018, 19h00

Salon du personnel

Procès-verbal

<u>Présents :</u>	<u>Absents :</u>
<p><i>Pascal D'Asti (direction)</i></p> <p>Annie Potvin (enseignante) Martine Beauchamp (enseignante) Akila Iguebousbane (enseignante)</p> <p>Magali Girard (parent) Caroline Duchesne (parent) Marie Charest (parent) Pascale Grignon (parent) Yann Omer-Kassin (parent) Pascale Corriveau (parent)</p> <p>Lucie Thibeault (éducatrice)</p> <p>Aurélie Blin (membre de la communauté)</p>	

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Proposé : Lucie Thibeault Secondé : Caroline Duchesne
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mai 2018
Proposé : Martine Beauchamp Secondé : Caroline Duchesne
4. Affaires découlant du procès-verbal
 - 4.1. Réception du permis d'alcool pour le BBQ de fin d'année
 - 4.2. Dépôt du bilan financier de l'OPP
 - 45 273\$ amassés pour la cour d'école. L'objectif est atteint.
 - Mention de félicitations CÉ à l'équipe de l'OPP et particulièrement Estelle et Geneviève pour l'extraordinaire succès de la campagne de financement de la cour d'école
 - L'OPP aimerait entamer une discussion avec l'équipe-école pour identifier la cible de la prochaine campagne de financement?

- Questions : Quel est le budget révisé du projet de la cour d'école? Il pourrait être nécessaire de poursuivre la recherche de financement pour la cour car un montant plus important pourrait être nécessaire.
- Magali fait le suivi avec l'OPP à ce sujet

5. Étude de dossier

5.1. Dossiers de décision (à approuver ou à adopter) :

5.1.1. OPP – Souper communautaire 14 ou 21 septembre 2018

Il est proposé d'approuver la tenue du souper communautaire le 14 ou le 21 septembre, avec une préférence pour le 21 septembre car l'AG le 11 septembre.

Proposé : Pascale Corriveau

Secondé : Martine Beauchamp

5.1.2. Plan de lutte à l'intimidation

Révision des changements apportés. Quelques ajouts à apporter mentionnés.

- Ajout de la cyber-intimidation dans les problématiques
- Annexe A : Former des groupes d'élèves : ajouter qu'une attention à cet égard sera apportée lors de la formation des groupes la prochaine année.

Autres demandes du CÉ :

- Obtenir le guide Vers le Pacifique pour s'en inspirer et l'adapter (Aurélien pourra l'apporter)
- Mettre dans l'agenda les modalités de signalement pour les parents
- Investiguer la possibilité d'avoir du soutien de la TES au service de garde. Formation de la TES ou autre expertise interne, demande de subvention pour financer cette présence? Prévoir des formations pour les éducateurs du SDG en favorisant leur participation (ex. : pédagogie de début d'année sans enfant).

Il est proposé d'approuver le plan d'intimidation avec les changements à apporter et de donner suite aux autres demandes faites.

Proposé : Marie Charest

Secondé : Akila Iguebousbane

5.1.3. Budget 2017-2018 - Résolution Fonds 4 et 9

Il est demandé que les membres du CÉ acceptent de transférer les fonds nécessaires du Fonds 4 au fonds 9 pour payer les dépenses des activités culturelles, sociales ou sportives, un montant de 8411\$ approximativement.

Des précisions sont demandées sur les dépenses vs revenus pour les sorties Maison théâtre et Îles de Boucherville.

À FAIRE : envoyer les précisions par courriel pour approbation par courriel.

5.1.4. Budget Proforma 2018-2019

Nouvelle mesure du plan numérique : l'école a fait le choix de bonifier la flotte d'ordinateurs pour permettre à une classe d'avoir des ordinateurs pour tous les élèves.

Le besoin du CÉ est formulé d'avoir un budget simple de lecture et de compréhension (entrées d'argent/sorties d'argent et total).

Il est proposé d'approuvé de budget pro forma

Proposé : Yann Omer-Kassin

Secondé : Caroline Duchesne

5.1.5. Fête de début d'année septembre 2018

Activité clé en main de type kermesse avec animation avec spectacle pour 2700\$. Deux autres soumissions un peu moins chères ont aussi été obtenues.

Compte-tenu des fonds attribués à 85% au projet de cour d'école. Il est proposé d'approuvé un montant de 1500\$ pour une fête de début d'année.

Proposé : Marie Charest

Secondé : Annie Girard

5.1.6. Règles du service de garde (code de vie)

Révision de la Régie interne du Service de garde.

Les ajustements suivants sont demandés :

- Enfant dîneur : préciser le tarif précis (vs il est suggéré que...).
- Article 9 : préciser que les 2 semaines de préavis s'appliquent également lors de sorties scolaires comme la classe neige.
- Article 13 : ajouter coordonnées de la technicienne (téléphone et courriel)
- Utiliser une seule police de caractère pour l'ensemble du document
- À déterminer par M. D'Asti : si des élèves non-inscrits au dîner mais inscrits à une activité parascolaire doivent payer les coûts de dîner

À FAIRE : approbation par courriel avec précision et changement demandés avant l'envoi aux parents la semaine prochaine.

5.2. Dossiers d'informations et suivis :

5.2.1. Des nouvelles des nôtres

5.2.1.1. Direction

5.2.1.1.1. Action collective – effets scolaires

Les frais demandés aux parents pour les effets scolaires seront balisés par la commission scolaire. Directives à venir la semaine du 11 juin. Le CÉ pourrait être appelé à approuver des listes d'effets scolaires révisée la semaine du 18 juin.

5.2.1.1.2. Entretien du bâtiment

- Travaux de plomberie effectués.
- Nouveau concierge à être embauché au 1^{er} juillet

5.2.1.1.3. Réparation des fondations et de l'aménagement de la façade

Phase 1 – réparation des fondations, cour avant. Un seul soumissionnaire s'est manifesté, avec un coût plus élevé que prévu. Négociations en cours pour que les travaux soient effectués cet été et terminés avant la rentrée.

5.2.1.1.4. Visite de Maxi le 31 mai dernier

Programme communautaire : offre des collations à l'école une fois par mois. A offert le 31 mai des collations glacées.

5.2.1.1.5. Fête de fin d'année

Maxi offrira des smoothies

5.2.1.1.6. Processus d'embauche de la nouvelle Direction

Mme. Lefebvre a été confirmé dans le poste à l'autre école.

M. D'Asti a postulé pour le poste de directeur à SJDB.

Un huis-clos est demandé pour compléter la détermination des critères de sélection d'une direction.

5.2.1.1.7. Sondage pour les parents

Sondage de satisfaction générale des parents envoyé avant la fin des classes.

5.2.1.1.8. Retour sur la visite de G. Nadeau-Dubois

Discussion sur la situation de l'école avec la présidente de CÉ et la direction.

Visite de quelques classes.

5.2.1.2. Enseignants

- 6^e années : dîner devancé (11h15 à 11h55) pour une sortie au Musée Redpath. Retour à l'école à l'heure habituelle. Musée payé par l'École montréalaise pour tous. Transport de 3\$.

Il est proposé que l'horaire soit modifié et les frais de transport demandés aux parents.

Proposé : Caroline Duchesne Secondé : Aurélie Blin

5.2.1.3. Service de garde

5.2.1.3.1. Présentation de la planification annuelle des journées pédagogiques

- Le tableau n'a pas été présenté au comité des usagers des services de garde. Il doit l'être avant d'être approuvé par le CÉ.

5.2.2. Organisation de l'AG – septembre 2018

11 septembre, en même temps que la rencontre des professeurs. Même formule (après rencontre des enseignants) mais :

- Avant la présentation des profs, un court mot de la présidence du CÉ
- Un parent ou la direction dans chaque classe qui invite les parents à participer
- Goûter/rafraîchissement offert à l'AG.

5.2.3. Représentant du comité de parents

- Guide EHDAА disponible
- PEVR largement commenté/critiqué par le CP
- Congrès de la FCPQ
- Mot d'adieu de Yann Omer-Kassin (dernier CÉ, enfants qui graduent cette année).

6. Varia

6.1. Visite des représentants de Bimbo Canada, qui ont donné 8 000 \$ pour le projet de cour d'école et offrira les pains hot dogs pour la BBQ ainsi que des bénévoles. L'entreprise a présenté leur programme de soutien de la communauté.

6.2. Aurélie Blin signifie qu'elle ne renouvellera pas son mandat de membre de la communauté l'an prochain car elle quitte son emploi à l'Entre-Gens

6.3. Remerciements officiels des parents du groupe 14 de l'an dernier pour remercier les professeurs de 1ere année de l'an dernier et ceux de 2^e année de cette année pour soutenir les élèves.

7. Levée de l'assemblée à 23h08

Proposé : Yann Omer-Kassin

Secondé : Caroline Duchesne